

vous informe...

Sens, le 3 août 2017

Communiqué de presse

Objet : PLUI-h : la population peut s'exprimer !

L'adoption de la charte de gouvernance lors du conseil de l'agglomération du 29 juin ainsi que la prescription d'élaboration du PLU-iH lance la concertation auprès de la population.

Les habitants de l'agglomération sont invités à faire remonter leurs observations :

- par courrier au président de la Communauté d'Agglomération du Grand Sénonais, 21 boulevard du 14 juillet, 89100 Sens ;
- sur un registre de concertation mis à disposition du public au siège de la communauté d'agglomération au 21 boulevard du 14 juillet ainsi qu'au 14, boulevard du 14 juillet à Sens.
- sur support numérique : plui-h@grand-senonais.fr
- par le biais d'une plateforme de contribution et d'échange en ligne sur le site internet de l'agglomération, www.grand-senonais.fr.

Contact :

Service Communication
Ville de Sens : 03.86.95.68.19